



CHAMPIONNAT D'ACADEMIE UNSS DE TIR SPORTIF

01 février 2017 – CREPS Strasbourg

Comment participer à ce championnat ?

- Etre licenciés UNSS
- Former une équipe (mixte ou non) de deux tireurs d'un même établissement
- Toute l'équipe concourra dans la même discipline : 10m (debout) carabine ou pistolet
- Toute équipe devra être obligatoirement accompagnée par un jeun officiel de niveau académique (il pourra être d'un autre établissement)

Comment participer à ce championnat ?

- **L'inscription en ligne est obligatoire** sur unss .org – oppus. Cette démarche est à faire par le professeur d'EPS de votre établissement.

Deux niveaux de compétition :

- **Un championnat de France UNSS par équipe d'établissement** : réservé aux non licenciés FFT – Ff pentathlon et FF biathlon (30 coups en 1h)
- **Un championnat de France UNSS excellence par équipe d'établissement** : réservé aux licenciés FFT (règlement FFtir 2013).
- **Un championnat de France UNSS handisport : open** (adaptation des règles selon le degré du handicap)

Deux catégories d'âge

- Collèges
- Lycées

Deux disciplines 10 m :

- Carabine
- Pistolet

Une journée de compétition :

Le 1 février 2017 au stand de tir du CREPS de Strasbourg

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter :

Catherine SCHUBNEL
Directrice du service départemental
UNSS du Haut-Rhin
Courriel : sd068@unss.org
Téléphone : 03 89 24 49 32

Pierre Jean MILLIERE
Entraîneur
Pôle France tir - Strasbourg
Courriel : jpmilliere@fftir.org
Tél 06.43.40.11.19

